

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1131 Décisions concernant les Ministères

n° 1131

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 septembre 1963

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1963

Date du numéro

30 septembre 1963

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdourahman Abdoul Gouled, interprète auxiliaire (échele VI, 2 échelon, indice local 495) en service à l'Inspection du Travail, est mis à la disposition du Ministre des Affaires Intérieures, pour servir à la Subdivision Administrative d'Obock, en qualité d'expéditionnaire d'Administration, en remplacement numérique de M. Ahmed Voussof Ali, appelé à d'autres fonctions. M. Ahmed VYoussof Ali, secrétaire auxiliaire (échelle VII, 1er échelon, indice local 585) en service à la Subdivision Administrative d'Obock, est mis à la disposition du chef du Service Judiciaire, en remplacement numérique de M. Ahmed Abdillahi, expéditionnaire d'Administration du, Cadre Territorial, qui reçoit une autre affectation. M. Ahmed Abdillahi, expéditionnaire d'Administration de 1er classe, 3° échelon (indice 580) du Cadre Territorial de l'Administration Générale en service au Tribunal, est mis à la disposition du Ministre des Affaires Intérieures, pour servir au Cercle de Djibouti, en remplacement de M. Daher Mohamed Guelle, licencié.